

NEUVILLE LES DAMES

Arbent. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Bernier Louis. (Voir *Châtillon-sur-Chalaronne*). La société populaire de Châtillon demande, le 25 avril 1791, à ce que son installation à la cure de Neuville, soit assisté par la garde nationale de Châtillon puis de Neuville.

Berthier Henry. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Boufflers de Amélie, née le 5 mai 1751. Duchesse de Neuville les Dames. Elle épouse en 1766 Armand-Louis de Gontaut-Biron. Le duc de Biron, est souvent absent du domicile conjugal pour des raisons militaires mais aussi du lit de sa femme. Il fait la guerre d'Indépendance d'Amérique aux côtés de Rochambeau. Son régiment, le "régiment Lauzun" formé le 5 mars 1780. Rochambeau choisit Biron pour aller porter la nouvelle de la victoire en France car il est "l'un des deux officiers supérieurs qui ont exécutés les deux exploits les plus distingués". Durant l'été 1789, ses propriétés à Montanay ont à subir la Grande Peur. Elle émigre en 1791, mais revient. Le 26 juin 1793, elle produit un certificat de résidence, délivré par la municipalité de Paris, au district de Trévoux prouvant qu'elle n'est pas sur la liste des émigrés. Saunois, fermier de la citoyenne Biron à Neuville-sur-Saône, assure le district de Trévoux, de la non émigration de la citoyenne Biron, le 2 brumaire an II. Lauzun est guillotiné le 10 nivôse an II "pour avoir laissé son armée dans l'inaction et favorisé la Vendée". Marie-Amélie de Boufflers est guillotinée, le 9 messidor an II. Elle est convaincue d'être "complice du traître Capet et de distribution des sommes que ce tyran employait à soudoyer les fanatiques à l'aide desquels on fomentait la guerre civile".

Buchet, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville-les-dames en pluviôse an II. Président du comité de surveillance de Neuville-les-dames.

Chamerat J. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Cherviée. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Coquette. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Cotton père, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville en vendémiaire an II.

Cropet, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville en vendémiaire an II.

Debelay Joseph. (Voir *Châtillon-sur-Chalaronne*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Déplanche B. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Ses deux chevaux sont requis pour l'armée, le 11 avril 1813 (?).

Deplanche G., sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville-les-dames en pluviôse an II.

Despiney, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville-les-dames en pluviôse an II.

Dumoulin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Son cheval est requis pour l'armée, le 11 avril 1813.

Fournairont. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Gaillard Pierre François. (Voir *Romans*).

Gavignon, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville-les-dames en pluviôse an II.

Grippière de Montsimont Jean Nicolas Maximilien. Noble. Ecuyer à Lyon en 1773. Seigneur de Montsimon, Vescours et Montalibord. Commandant de la Garde Nationale de Neuville en 1790.

Grouchy Sophie Marie Louise, marquise de Condorcet, née à Meulan en 1764. Sœur du futur maréchal d'Empire Emmanuel Grouchy. Elle fait son séjour obligatoire pour toucher sa prébende de jeune noble chez les Chanoinesses de Neuville les Dames. Elle épouse Nicolas de Condorcet en 1786. Elle tient un salon philosophique à l'Hôtel des Monnaies. Après l'exécution de Condorcet en 1794, elle se retrouve ruinée et ouvre une boutique. Elle récupère une partie de ses biens en 1799 et reprend sa vie littéraire. Elle publie les œuvres de son mari et rouvre un salon devenant un foyer anti-bonapartiste. Elle décède à Paris en 1822.

Guérin Claude Philibert, né en 1768. (Voir *Châtillon-sur-Chalaronne*). Demeurant à Neuville-les-dames. Porte drapeau de la Garde Nationale de Neuville en octobre 1790. Il est élu lieutenant de la 1^{ère} compagnie du 3^e bataillon de volontaires de l'Ain le 12 décembre 1791.

Guillot. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Humbert Nicolas-Louis. (Voir *Châtillon-sur-Chalaronne*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Lacollonge M., sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville en vendémiaire an II.

Legestat, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville-les-dames en pluviôse an II.

Mangar. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Margand. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Moyroux Antoine Marie, né en 1761 à Neuville-les-dames. Il sert de 1782 à 1790 au Royal Comtois Infanterie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Il est élu capitaine de la 1^{ère} compagnie du 3^e bataillon de volontaires de l'Ain le 12 décembre 1791. Il est toujours en place en pluviôse an II.

Payant. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Son cheval est requis pour l'armée, le 11 avril 1813.

Peronet François, né à Neuville-les-dames. Il sert comme fusilier à la 7^e compagnie du 4^e bataillon de l'Ain. Il décède à l'hôpital de Bourg le 22 mars 1792.

Perrussel Claude. Chirurgien demeurant à Neuville-les-Dames. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Pertuiset. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Poyard Benoît. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Son cheval est requis pour l'armée, le 11 avril 1813, mais il refuse de le livrer.

Puthod. (Voir *Saint-Trivier-sur-Moignans*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Raffanel Paul. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789.

Raffe Anne Thérèse, né en 1749 à Neuville. Rentière. Condamné à mort par le tribunal Révolutionnaire de Paris comme contre révolutionnaire ayant tentée d'opérer un soulèvement dans la prison de Port Libre où elle était détenue. Exécuté le 7 messidor an II place du Trône. Elle est inhumé au cimetière de Picpus.

Raffet Charles. Syndic. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Neuville-les-dames, le 15 mars 1789. Sergent de la Garde Nationale de Neuville en 1790.

Rardin, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville en vendémiaire an II.

Renoud Claude, né à Neuville-les-dames. Il sert comme chasseur à la 1^{ère} compagnie du 1^{er} bataillon de la Légion des Alpes. Il décède de fièvres le 3 thermidor an III à l'hôpital de Séléstat.

Rully Marie Agathange de. Comte de Lyon. Abbé commanditaire de Chassagne. Bénéficiaire de la procuration des chanoinesses de Neuville pour l'ordre du Clergé à l'assemblée générale du bailliage de Bourg le 23 mars 1789.

Soupe Benoît. Marchand demeurant à Neuville-les-dames. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Ses deux chevaux sont requis pour l'armée, le 11 avril 1813.

Soupe, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Neuville-les-dames en pluviôse an II.

Zolla Catherine, née en 1771 à Neuville-les-dames. Blanchisseuse. Femme de chambre de la citoyenne Dutheil. Condamné à mort par le tribunal Révolutionnaire de Paris comme complice de sa maîtresse qui cherchait à émigrer. Exécutée le 2 thermidor an II à la barrière du Trône. Elle est inhumée au cimetière de Picpus.